

**Inscrivez-vous aux cours préparatoires, en vue d'obtenir le  
BREVET FEDERAL DE CHEF(FE) DE PROJET EN MENUISERIE**

**Prochaine ouverture de classe : septembre 2023  
(sous réserve d'un nombre de candidats suffisant)**

Objectifs de la formation

Les chefs/fes de projet en menuiserie avec brevet fédéral prennent en charge et coordonnent les projets, de la définition des besoins en passant par la préparation des documents de production jusqu'à l'organisation du montage.

Deux centres de formation :

**Colombier**

Centre Professionnel Neuchâtelois, CPNE, Pôle Bâtiment et Construction

**Delémont**

Ecole Jurassienne du Bois, EJB

Déroulement de la formation :

**Cours le samedi**

**Quelques cours blocs d'une semaine**

**Formation modulaire**

**950 périodes d'enseignement au total, sur environ 3 ans en tenant compte de l'examen final**

Détails de la formation :

**[www.frecem.ch](http://www.frecem.ch)**

Finance d'inscription module 1 :

**CHF 7'100.-**

Coût global de la formation :

**CHF 32'600.-**

Subventionnements possibles

**Possibilité d'obtenir différentes aides financières (Confédération, association, commission paritaire). A titre indicatif et sous réserve de modifications réglementaires, coût final estimé à charge du candidat : CHF 9'000.-.**

**Renseignements sur le contenu de la formation : M. Damien Cand,  
078 848 93 34 ou [formationsup@anecem.ch](mailto:formationsup@anecem.ch)**

**Inscription auprès du secrétariat de l'ANECCEM, 032 857 14 68 ou [info@anecem.ch](mailto:info@anecem.ch)**

# BREVET FEDERAL DE CHEF(FE) DE PROJET EN MENUISERIE

## Descriptif des modules

### **Module Gestion de la Formation / Gestion de la réalisation**

- A Relations avec les collaborateurs et les apprentis
- F Prendre des décisions et les mettre en œuvre
- P Préparer la production
- Q Réaliser la production – Module travail de projet

### **Module Gestion de mandat**

- A Relations avec les collaborateurs et les apprentis
- B Communiquer de manière efficace
- C Développement de la personnalité
- E Analyser et résoudre des situations
- F Prendre des décisions et les mettre en œuvre
- L Calculer, suivre, facturer et analyser des mandats
- O Préparer l'exécution des mandats

### **Module Gestion de projet**

- L Calculer, suivre, facturer et analyser des mandats
- N Présenter des propositions de conception
- O Préparer l'exécution des mandats
- S Diriger les travaux de montage

## Coûts de la formation

### **Module 1 - Gestion formation (GF)**

#### **et gestion de la réalisation (GR)**

Prix du module	CHF	7 100.00
Taxe d'examen GF	CHF	2 630.00
Taxe d'examen GR	CHF	5 300.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>15 030.00</b>

### **Module 2 - Gestion de mandat (GM)**

Prix du module	CHF	5 500.00
Taxe d'examen GM	CHF	3 220.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>8 720.00</b>

### **Module 3 - Gestion de projet (GP)**

Prix du module	CHF	5 000.00
Taxe d'examen GP	CHF	1 650.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>6 650.00</b>

### **Examen professionnel (CPROJ)**

Taxe d'examen CPROJ	CHF	2 200.00
---------------------	-----	----------

<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>32 600.00</b>
--------------	------------	------------------

*(payables avant le début de chaque module  
et avant les examens)*

## Subventions et aides financières Sous réserves de modifications

### Pour les étudiants engagés dans une entreprise domiciliée dans le canton de Neuchâtel

#### Subvention délivrée par l'ANECEM

<i>Qui</i>	Réservé aux candidats actifs dans des entreprises membres de l'association pendant leur cursus de formation
<i>Combien</i>	15% taxes de module et d'examens
<i>Quand</i>	Après chaque module
<i>Comment</i>	Demande écrite au secrétariat (présentation de justificatifs)

#### Subvention délivrée par la Commission paritaire du second œuvre du canton de Neuchâtel

<i>Qui</i>	Réservé aux candidats actifs dans des entreprises neuchâtelaises qui cotisent aux fonds paritaires
<i>Combien</i>	la moitié de la finance de cours, plafonnée à CHF 7'000 pour l'ensemble de la formation et perte de salaire de CHF 90 ou 150 par demi-jour ou jour perdu
<i>Quand</i>	Après chaque module, maximum 6 mois après l'examen
<i>Comment</i>	Formulaire de demande sur le site <a href="https://www.forma2.ch">https://www.forma2.ch</a>

#### Subvention de la Confédération

<i>Qui</i>	Tous les candidats, à condition d'être domicilié et de se présenter à l'examen
<i>Combien</i>	50% des frais de cours et d'examens, plafonné à CHF 9'500.- pour l'ensemble de la formation
<i>Quand</i>	Au terme de la formation, maximum 2 ans après l'examen
<i>Comment</i>	Formulaire de demande sur le site : <a href="https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fps/contributions.html">https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fps/contributions.html</a>

#### Subvention de l'armée suisse

<i>Qui</i>	Celui qui obtient un grade de sous-officier, de sous-officier supérieur ou d'officier jusqu'au niveau de l'état-major de corps de troupe dans l'Armée suisse reçoit, pour chaque grade acquis, un montant au titre d'aide à la formation qu'elle/il peut investir dans une formation ou perfectionnement civil.
<i>Détails</i>	Se référer aux informations disponibles sur le site internet <a href="https://www.vtg.admin.ch/fr/carriere/bildungslandschaft-und-armee/ausbildungsgutschrift.html">https://www.vtg.admin.ch/fr/carriere/bildungslandschaft-und-armee/ausbildungsgutschrift.html</a>